



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiaavana - Tanindrazana - Fandrosoana
Ambassade de la République de Madagascar en Allemagne

DOCUMENTS REQUIS POUR

LA DELIVRANCE D'UNE REACTUALISATION D'UN ACTE D'ETAT CIVIL*

* **Délivré uniquement pour les ressortissants Malagasy qui ont besoin d'un acte d'Etat civil à jour dont le dernier acte a été établi à Madagascar**

A l'heure actuelle, l'Ambassade ne délivre que des actes d'Etat civil rédigés dans les langues officielles de la République de Madagascar, à charge pour le requérant de faire traduire ledit acte par un TRADUCTEUR ASSERMENTE pour faire valoir ce que de droit

Dossiers à constituer:	A cocher par le demandeur	Cadre réservé à l'Administration
1. Formulaire de demande dûment rempli et signé (infra)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Photocopie de la Carte consulaire en cours de validité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Pour un acte de naissance : Original de l'acte de naissance à réactualiser : <ul style="list-style-type: none">➤ Aux personnes mariées¹ :<ul style="list-style-type: none">- Le mariage doit être mentionné en marge de votre acte de naissance.- Déclaration sur l'honneur signée mentionnant que vous n'avez jamais contracté de mariage.➤ Aux personnes divorcées :<ul style="list-style-type: none">- Le divorce doit être mentionné en marge de votre acte de naissance.- Déclaration sur l'honneur signée mentionnant que vous n'avez pas contracté de mariage après votre divorce.➤ Aux veufs (ves) :<ul style="list-style-type: none">- Déclaration sur l'honneur signée mentionnant que vous ou vous n'avez pas contracté de mariage après le décès de votre époux (se).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Pour un acte de divorce : Original de l'acte de divorce à réactualiser : <ul style="list-style-type: none">- Acte de naissance avec mention en marge- Jugement du tribunal malagasy + grosse- Exequatur du Gouvernement malagasy pour le divorce prononcé par un tribunal étranger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Photocopie du passeport en cours de validité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Photocopie d'un Justificatif de domicile (de moins de 6 mois)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Frais de traitement de dossiers de 5 € par acte délivré (A verser au compte bancaire de l'Ambassade) : AGENCE COMPTABLE de MADAGASCAR Seepromenade 92, 14612 Falkensee IBAN: DE76 1007 0000 0066 9150 00 BIC (SWIFT): DEUTDEBBXXX DEUTSCHE BANK AG	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Enveloppe A4 avec les timbres nécessaires pour le renvoi par courrier postal en Allemagne. Pour les autres pays de juridiction (Autriche, Estonie, Danemark, Hongrie, Islande, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie), prévoir retour de courrier par DHL, UPS..., car les timbres et coupon-réponse de leur pays respectif ne sont pas valables en Allemagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Sous réserve de production d'autres pièces jugées utiles.
- Les originaux ainsi que le dossier complet doivent parvenir à l'Ambassade
- Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

¹ Aux personnes dont le mariage civil a été célébré auprès de l'Ambassade de Madagascar à Falkensee, prière de contacter le Service Responsable au sein de l'Ambassade.

Nom (nom de jeune fille) :
Prénoms :
Adresse :
Tél :
Mobile :
E-mail :

Fait à _____, le _____

au

CHARGE D’AFFAIRES a.i.
AMBASSADE DE MADAGASCAR
Seepromenade 92
14612 Falkensee

Objet : Demande de réactualisation d’un acte de²

Madame, Monsieur,

J’ai respectueusement l’honneur de vous demander de bien vouloir me faire délivrer une réactualisation d’un acte de.....au nom³ de..... tenu dans les registres de l’Etat civil de la Commune de

pour l’année sous la référence N°

Les documents y afférents sont joints à la présente demande.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

Signature et noms de l’intéressé (e)

² Prière de spécifier l’acte d’Etat civil à réactualiser : naissance, mariage, divorce, décès

³ Mentionner les noms des deux (2) époux en cas d’acte de mariage